

6-24 HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 9 774 euros
Siège social : 738 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
RCS NANTERRE 440 072 643

Ci-après désignée « la Société »

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DÉCISIONS PRISES A
L'UNANIMITE DES ASSOCIÉS LE 31 OCTOBRE 2025**

EXTRAIT NECESSAIRE A L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

[...]

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité d'étendre l'objet social à l'activité de fourniture de prestations de services de toutes natures au profit de tiers.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés, en conséquence de la décision précédente, décident à l'unanimité de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 3 - OBJET

" La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés ainsi que l'animation d'un groupe de sociétés (ci-après le « **Groupe** »), en conduisant de manière permanente la politique du groupe et en participant activement au contrôle et à la direction des filiales,*
- L'assistance, le conseil et la fourniture à ces sociétés de conseils stratégiques spécifiques, notamment en matière de ressources humaines, de marketing, en matière financière, industrielle et R&D, lesquels s'inscrivent ou non dans le cadre de la mise en œuvre concrète au niveau des filiales de la politique et de la stratégie définies par la Société pour le Groupe,*
- La prise d'intérêt directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription, rachat, apport ou fusion, de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts sociales, droits sociaux ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises généralement quelconques constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, de nature industrielles, commerciales, libérales, agricoles financières, immobilières ou autres ;*
- La réalisation de toutes opérations financières, tous placements, tous investissements, toutes opérations de trésorerie, avec tout tiers ou avec toutes sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle*

Paraphe


effectif sur les autres, et notamment l'octroi de prêts, d'avances en comptes courants, de garanties et autres ;

- La conclusion de toutes conventions et la constitution de toutes sûretés en vue de la réalisation de l'objet social, en ce compris l'octroi de toutes garanties personnelles et toutes garanties réelles portant sur des éléments d'actifs, l'obtention de toute sûreté ou garantie ;*
- L'obtention de tous emprunts, notamment sous forme d'avance en compte courant, d'ouverture de crédit et facilités de caisse ou autrement auprès de toutes banques ou établissements financiers en vue de la réalisation de l'objet social ;*
- Et de manière générale, la fourniture de prestations de services de toutes natures au profit de toutes personnes morales ; "*

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

[...]

Extrait certifié conforme par le Président par voie de signature électronique grâce à l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache, conformément à l'article 1367 du Code civil.

Monsieur Michel DUMONT
Président

Signé par :

F76E1E0CC1D4476...